

ARONDEUR

10^{Centimes} = LE N^o

CANDIDATURES, OUVRIÈRES.



ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ÉLECTIONS DU 16 OCTOBRE.

MM. Cappe.
Constant.
Ernould.
Flechet.
Mardaga.
Petitbois.
Renard.
Rutten.
Stévert.
Thirion.
Micha.

CANDIDATURES OUVRIÈRES

La présentation de deux candidats ouvriers a produit un effet bien surprenant. La lutte, en effet, s'annonçait vive, ardente et les anciens chefs de l'Association libérale tremblaient à la seule pensée de l'assaut que la célèbre forteresse du doctrinarisme allait avoir à subir.

Pauvre forteresse! Maintes fois ébréchée déjà par les élections précédentes, elle allait de nouveau se voir assaillie par un tas de progressistes et de radicaux qui s'insurgeaient contre l'autorité du MAÎTRE et prétendaient entrer en vainqueurs dans la place.

Les officieux taillaient leurs meilleures plumes et se préparaient à la défense de leurs intérêts menacés. MM. Constant, Ernould, Flechet, Petitbois, d'autres encore, n'avaient qu'à bien se tenir.

A leur attaque insensée, on allait opposer une fière riposte. Et chacun, en silence, fourbissait ses armes et s'appretait au combat.

Mais, tout à coup, un nouvel ennemi apparaît à l'horizon. L'hydre de l'anarchie, que l'on croyait enfouie à jamais dans les traités de réthorique, faisait sa rentrée en scène et s'avancait avec deux têtes menaçantes, celles des citoyens Mardaga et Thirion.

Deux têtes! C'était bien peu pour une hydre! Elles suffirent cependant à répandre la panique dans la Cité et, spectacle touchant, on vit à l'instant même les doctrinaires et les cléricaux, ces vieux frères ennemis, se réconcilier, se jeter dans les bras l'un de l'autre et se jurer mutuellement qu'ils unirait leurs efforts et sacrifieraient leur vie pour empêcher le sein du Conseil communal d'être souillé par la présence de ce monstre abominable qu'on appelle... oserons-nous l'avouer?... le parti des travailleurs!

O songe d'Athalie, ô récit de Thérion, que sont vos horreurs classiques, si mal rimées d'ailleurs, à côté de ce cataclysme réel : l'avènement de la classe ouvrière?...

Les deux têtes de l'anarchie sont devenues deux véritables têtes de ture sur lesquelles chacun vient mesurer ses forces.

Basile, chose étrange, n'a pas répondu à l'attente générale. Il a bien essayé le coup du gendarme, mais cela manquait de vigueur et d'allure. On sentait que Légitimus était gêné de parler de corde dans la maison d'un pendu. Et les liégeois se souviennent, en effet, que les derniers gendarmes qu'ils aient eu l'occasion d'admirer dans l'exercice de leurs fonctions, étaient ceux qui accompagnaient certain vicar de Waremme accusé, non pas de s'être un peu battu dans les cabarets du faubourg, mais d'un autre délit qu'il se gardera bien de préciser.

Léon, le beau Léon, ne paraissait pas non plus avoir le cœur à la besogne. Il avait cependant brandi une arme

terrible : « Le bouleversement radical de toutes nos institutions politiques. »

Ce n'a été qu'un coup de marteau dans l'eau, — ce qui ne doit pas étonner de la part du directeur... de la Meuse.

Seul, le vieux de la veille, l'invalidé que l'on croyait impotent, a retrouvé son ardeur juvénile d'il y a soixante-quinze ou quatre-vingts ans et, du premier coup, il a atteint le maximum.

« Pétroleurs, anarchistes, incendiaires, fusilleurs, » tels sont les coups droits qu'il a portés à MM. Thirion et Mardaga.

Si ceux-ci s'en relèvent jamais, nous l'irons dire... aux capacitaires.

FREEMAN.

NOS CANDIDATS

Nous avons bien le droit, n'est-ce pas, d'afficher nos sympathies.

On sait qu'elles sont tout d'abord acquises aux candidatures ouvrières.

Il s'agit ici d'une question de principe.

On a beau dire qu'en Belgique, il n'existe plus de classes. — Nous prétendons, nous, que les classes existent en fait, aussi tranchées, aussi rivales qu'au temps jadis, au beau temps des corporations, des dîmes et du servage.

Il est facile d'inscrire dans une Constitution : Tous les belges sont égaux devant la loi. —

Les faits sont là pour démentir cette affirmation téméraire.

Il en est de même de l'article qui déclare que : Tous les pouvoirs émanent de la Nation. Alors que chacun sait que les neuf dixièmes de la Nation n'ont rien à voir dans la gestion des affaires publiques....

Des mots... des mots... comme disait Skakespeare.

Les mots ne nous suffisent pas. — Nous voulons des réalités.

C'est pourquoi nous recommandons en premier lieu les candidatures de MM. Mardaga et Thirion.

Ils iront défendre, au Conseil communal, les intérêts des ouvriers que l'on a trop souvent sacrifiés jusqu'aujourd'hui.

Ils ont pour cela une compétence spéciale que les plus avancés de nos radicaux ne pourraient leur dénier.

Nous nous rallierons ensuite à toutes les candidatures franchement progressistes et, pour celles-ci, nous nous plaignons à signaler celles de MM. Cappe, Constant, D'Ernould, Flechet, Petitbois, Renard, Rutten et Stévert.

Cela ne fait pas encore une liste complète et nous le regrettons, car nous connaissons à Liège beaucoup de sincères démocrates qui eussent pu y figurer avec honneur.

Ils se sont abstenus pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier.

Nous déplorons aussi la retraite de MM. Poulet et Chantraine, qui s'étaient toujours montrés les zélés défenseurs des intérêts des contribuables.

Mais enfin, à l'impossible nul n'est tenu. D'ailleurs, si l'Association libérale admet le principe de la représentation des intérêts divers, nous ne voyons pas pourquoi nous n'agirions pas de même.

Nous laissons donc aux doctrinaires, — il le faut bien, — les cinq sièges restants.

Ils sont onze pour se les disputer. Neuf sortants et deux nouveaux.

Des deux nouveaux, nous ne dirons rien. Discutons-nous les mérites des sortants? Leurs mérites sont, en général, négatifs. Le meilleur d'entre eux, M. Micha, n'a-t-il pas voté la rentrée du prêtre dans les écoles!

Depuis, il paraît avoir fait a-n-e-n-d-e honnorable, il a adhéré au Congrès progressiste. Sous le rapport économique il s'est montré partisan de toutes les institutions coopératives et, puisqu'on l'attaque à ce propos, il nous plaît de le défendre, sauf à lui demander des explications nécessaires quant à son attitude vis-à-vis du clergé.

Quant aux autres, nous avouons notre incompetence absolue.

M. Defize, qui s'est opposé au vote de la révision de l'article 47, a-t-il plus de mérite que M. Renkin, qui a soumis nos écoles au régime de la surveillance de l'évêque?

Nous l'ignorons et nous voulons l'ignorer. Si les doctrinaires acceptent nos candidats, nous subissons les leurs.

Et que l'on nomme MM. Hanssens ou

Renkin, Warnant ou Ziane, Magis ou Gérard, nous aurons pour eux la compassion que l'on éprouve généralement devant les moribonds.

FR.

Monsieur Thirion.

Il y a deux candidats ouvriers, mais à lire les journaux réactionnaires, on croirait réellement qu'il n'y en a qu'un seul.

De M. Mardaga l'on ne parle presque pas. A peine rappelle-t-on — incidemment — qu'il a fait partie de l'Internationale, un crime dont nous avons peine à comprendre la noirceur, en faisant partie nous-même.

Mais à part cela, on se contente d'agiter le spectre rouge et de confondre, avec une mauvaise foi qui frise l'imbécillité, le parti ouvrier, le communisme et l'anarchie qui sont cependant, chacun le sait, trois choses absolument différentes.

On n'agit pas de même à l'égard de M. Thirion à qui l'on réserve les attaques les plus perfides et les calomnieuses les mieux macérées dans le fiel doctrinaire ou clérical.

Le Journal de Liège, on s'y devait attendre, se distingue dans cette polémique déloyale et, s'il n'était le comble de la sottise, son article pourrait passer pour le comble de la méchanceté.

Il commence par traiter les candidats ouvriers de communards, et, comme la Justice se permet de lui répliquer, il vous prend des airs aussi solennels que ridicules pour lui lancer cette fière apostrophe :

« La Justice affirme que ces messieurs ne sont pas communards !

« C'est possible, mais qu'en sait-elle ? » Jocrisse et Bilboquet n'auraient pas trouvé mieux.

Et qu'en savait le Journal de Liège lui-même quand il a lancé son idiotie accusation ?

Il a menti probablement, — c'est possible, — mais cela ne regarde personne.

Et « l'honnête homme » continue en ces termes :

« Si l'on n'est pas communard, parce qu'on adopte le programme du parti ouvrier, du moins, comme nous l'avons montré, est-on par le fait communiste. »

Nouvelle affirmation, nouveau mensonge.

Le parti ouvrier, dans son ensemble, n'a jamais affiché de tendances communistes, — son programme est là pour le prouver, — et si le Journal feint de l'ignorer, c'est qu'il a intérêt à ce faire.

Mais où gaga devient phénoménal, c'est quand il continue ses attaques contre M. Thirion par ces déclarations véritablement écrasantes :

« C'est, de plus, un électeur général à 42 francs, un affreux censitaire, un capitaliste enfin, qui ne songe nullement à mettre en commun avec les travailleurs les machines à coudre qu'il leur vend par annuités ! »

Que dites-vous de ce communiste qui ne veut pas mettre en commun les machines à coudre qui ne lui appartiennent en aucune façon, puisqu'il n'en est que le dépositaire ?

Et que pensez-vous surtout de ce misérable ouvrier qui a eu le toupet, après avoir passé son examen d'électeur capacitaire, de devenir à son tour un électeur général à 42 francs ? ! !..

Voilà du moins un grief sérieux... alors que l'on considère qu'il émane de l'organe attitré de censitarisme.

Supposons cependant pour un instant que M. Thirion, au lieu de faire partie du parti ouvrier, soit un des fidèles de la Société Franklin, le Journal de Liège changerait immédiatement de langage et n'hésiterait pas un instant à nous dire : « Admirez cet ouvrier qui, par son intelligence, son courage et sa probité est parvenu, non seulement à passer des examens que nous n'oserions peut-être pas subir, mais encore est arrivé à se créer une position sociale qui le range parmi les capitalistes et le place désormais au nombre des meilleurs défenseurs de l'ordre, de la propriété, des privilèges, des monopoles et... du doctrinarisme.

Mais voilà le malheur !

M. Thirion en modifiant sa position n'a pas cru devoir modifier ses opinions.

C'est pourquoi le Journal de Liège s'écrit avec une bonne foi qui fera l'admiration de ses lecteurs :

« Bruler les monuments et fusiller les bourgeois, ce n'est pas le programme de l'Association, c'est vrai. »

Ce qui doit laisser sous-entendre pour le moins que M. Thirion a incendié une bonne partie de la ville de Liège et fusillé les principaux rédacteurs de la feuille aussi indiquée que dindonnière, qui s'imprime en face

de l'aubette où sa place est toute indiquée, dans le cabinet particulier.

Et dire que le Journal se berce de l'espoir d'entraîner les électeurs avec des arguments de cette force.

Il est vrai que, jadis, les oies ont bien sauvé le Capitole.

A. H.

Ça et là.

A la Ligue des capacitaires. — Hier, vendredi, avait lieu, au Vénitien, l'assemblée des capacitaires.

Réunion très nombreuse et très mouvementée. Les candidatures ouvrières ont été acclamées à l'unanimité.

Presque tous les nouveaux candidats étaient présents à la séance. — (Seul, M. Digne brillait par son absence) — et tous ont fait des professions de foi nettement progressistes.

M. Lempereur a été d'un piteux et M. Hanssens d'un hautain dont on se fait difficilement une idée.

M. Micha a avoué qu'il n'avait voté la rentrée du prêtre dans les écoles que pour éviter de créer de nouveaux impôts... il n'a pas voulu pousser son aveu jusqu'à déclarer qu'il ne recommencerait plus, parce que, dit-il, il aurait l'air de mendier nos suffrages. — Espérons qu'à l'assemblée générale de l'Association libérale, qui aura lieu demain dimanche, au Casino Grétry, il se décidera à faire aux électeurs libéraux une déclaration un peu plus catégorique.

* * *

Le Journal de Liège n'admet pas que l'on ose poser sa candidature à l'Association libérale si l'on admet le programme, rien que le programme, mais le programme tout entier de la dite Association.

Soit, mais dans ce cas, le premier candidat que l'on devrait rejeter est M. Frère-Orban, qui repousse la révision de l'article 47 qui s'y trouve inscrite depuis quelque temps déjà.

* * *

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Vos observations si profondément sensées sur le cumul des emplois publics, ont fait promptement leur chemin.

Tout le monde s'y rallie.

La Justice les approuve : elle annonce, dans son numéro d'hier, que MM. Magis et Warnant sont tout prêts à se désister en faveur des candidatures ouvrières, en disant, avec beaucoup de raison, qu'ils éviteront par là le cumul des deux fonctions électives dont ils sont revêtus.

Si la nouvelle est exacte, le Frondeur donne un bon point à MM. Warnant et Magis.

La parole est maintenant à M. Hanssens : il doit tenir à honneur de n'être pas plus cumulard que les autres.

Raison fait loi. Dignité oblige.

Je suis toujours, avec respect, votre dévoué.

UN ÉLECTEUR CAPITAIRE.

Électeur, mon ami, si vous ajoutez foi à la boutade de la Justice, vous ne tarderez guère à vous apercevoir de votre erreur.

Ce ne sont pas les cumulards qui consentiront jamais à se désister d'un ou l'autre de de leurs emplois.

C'est un soin dont le corps électoral doit, se charger lui-même.

Par conséquent, allez voter dimanche et tâchez de désister MM. Hanssens, Magis et Warnant.

* * *

Le Journal de Liège, — on n'est pas plus gaga, — reproche à la Gazette ses prétendues coalitions avec les socialistes et les radicaux.

Or, en ce moment même, le susdit journal forme avec la gazette susdite la plus belle coalition de mensonge, de sottise et de perfidie que l'on ait jamais eu l'occasion de contempler.

* * *

A la Populaire. — A la dernière réunion des Comités de la fédération des ligues ouvrières de la vallée de la Meuse, MM. Mardaga et Thirion ont été définitivement proclamés candidats du parti ouvrier.

M. Piedboenif, s'étant désisté, après un vote de l'assemblée qui lui confirmait à l'unanimité sa confiance et sa sympathie.

* * *

Dans son compte-rendu de mardi dernier, de la fédération le Petit Poucet, la Meuse annonce très-sérieusement que des notabilités adversaires assistant à la représenta-

tion, s'étaient montrées très satisfaites de la troupe et des aménagements du Théâtre royal. Nous voudrions bien savoir pourquoi Messieurs les anversoïses s'occupent de notre première scène; après le mayeur voici qu'arrivent les notabilités. *La Meuse* nous ferait plaisir en nous apprenant pourquoi on s'occupe tant à Anvers de la direction Coulon, nous ne connaissons jusqu'à présent les anversoïses que comme commerçants, et surtout comme spéculateurs.

Mais il ne faut plus s'étonner, et vous verrez que la *Meuse* nous apprendra un de ces jours qu'une commission de connaisseurs en matière théâtrale s'est formée à Bruges pour venir critiquer la troupe et expertiser notre fameux théâtre.

Une raide! A propos du Congrès des Jeunes Gardes libérales, à Namur, la *Bataille* dit que plusieurs personnalités politiques s'étaient fait excuser de ne pouvoir assister au congrès.

Et elle cite entre autres, MM. Crocq, Janson, etc., etc., et... M. Paul Forgeur, avocat, président de la Société des Étudiants libéraux de Liège.

Le jeune avocat, dit la *Bataille*, a écrit au président du Congrès qu'il ne pouvait y assister parce qu'il était en villégiature à Spa!!!

Que diable aurait-il pu bien trouver comme excuse, s'il se fut trouvé à Chicago!

Conférence. — Dimanche 2 octobre, à midi, au local de la *Populaire*, place Verte, conférence publique par M. Jean Volders, rédacteur du *Peuple*. Sujet: *Le Parti ouvrier au point de vue électoral*.

L'Organe du commerce qui vient de paraître ne nous fait pas encore connaître le nom de ses candidats.

Nous attendons aussi vainement ceux des martyrs de la Concordia.

Parions que les uns et les autres, tout en feignant de n'avoir ensemble aucun rapport, s'arrangeront de manière à présenter, les premiers, 7 candidats prétendus indépendants, les seconds, 8 victimes absolument ment cléricales de manière à former fortuitement une liste complète à opposer à la liste de l'Association libérale.

Mais ce truc est connu et nous espérons que les électeurs sauront le débiner, comme on dit à la Cour.

Les commerçants fédérés, — rien des fédérés de la Commune de Paris, — avaient convoqué mardi dernier, un grand meeting au manège de la Fontaine.

L'affluence n'était pas excessive et le succès des orateurs n'a pas été très brillant.

On n'a retenu qu'un mot de cette séance incolore. Il a été prononcé par M. Halin, charcutier, qui a déclaré qu'il connaissait l'histoire de la Grèce!!!

Avec calembourg, n'est-ce pas?

Le journal la Justice mène vaillamment la campagne électorale en faveur des progressistes et des candidats ouvriers.

Il relève une à une toutes les calomnies de la presse doctrinaire et cléricale et tient tête, à lui seul, au *Journal de Liège*, à la *Meuse* et à la *Gazette de Liège*.

Nos sincères félicitations à notre excellent confrère.

Nous continuons à recevoir des communications et des articles non signés.

Nous réclavons une fois de plus la connaissance du nom de nos correspondants anonymes.

Ils peuvent être assurés de notre discrétion: — le secret professionnel existant aussi bien pour les journalistes que pour les avocats.

Mais il nous paraît tout naturel, puisque nous devons supporter seul la responsabilité des articles que nous insérons, de savoir au moins qui nous les fait parvenir.

Nous invitons nos lecteurs à visiter l'exposition générale de toutes les nouveautés pour la saison d'hiver qui s'ouvrira dimanche 2 octobre dans les vastes magasins de la maison Dewachter frères, rue de la Cathédrale, 20-22 et rue de la Régence, 24.

La "Scène", journal théâtral, artistique et littéraire, vient de faire sa réapparition. Elle entre dans la sixième année de son existence.

On sait que la *Scène* met ses lecteurs complètement au courant de tout ce qui concerne, non-seulement les théâtres de la ville, mais encore des principales scènes du pays et de l'Europe.

Nous souhaitons à cette publication spéciale le succès qu'elle a obtenu les années précédentes.

Hippodrome de Sclessin. — Le dimanche 9 octobre 1887, à 2 heures, auront lieu les courses.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'*Annuaire Roses*, *Almanach du Commerce et de l'Industrie de Belgique* ou *Recueil des 500,000 adresses*. Le succès de

cette publication essentiellement utile pour tous les commerçants et industriels s'accroît à chaque édition. C'est ce qui a décidé la Société anonyme qui vient de la reprendre à faire paraître l'*Annuaire Roses* régulièrement tous les ans, de façon à faire profiter immédiatement le public de toutes les modifications qui se produisent.

On peut obtenir l'édition de 1887 chez tous les libraires et au bureau de l'*Annuaire*, rue Henri Maus, 45 (Bourse), à Bruxelles.

La candidature de M. Émile Digneffe, AVOCAT

M. Émile Digneffe a bien voulu nous faire parvenir la profession de foi dont il sera donné lecture demain à l'Association libérale. Le manifeste du comte de Paris et la déclaration de M. Digneffe sont certes les deux documents les plus importants de l'époque. Nos lecteurs ne seront donc pas surpris d'apprendre que les Cours étrangères en ont demandé un certain nombre d'exemplaires à leurs chargés d'affaires à Bruxelles et que sa sainteté le pape s'est adressée, à cet effet, à son légataire, à Liège, le R. P. Émile Dupont:

« Messieurs,
« Je suis un jeune avocat, plein de morgue et de prétention. Après avoir fait mon stage à Paris, j'en suis revenu, connaissant à fond le quartier latin et le monde des boulevards. J'ai même conservé de mon séjour dans la capitale, un certain accent franglais qu'il me sied à avoir. Dès ma plus tendre enfance, je préparai mon entrée dans la vie politique. Mes amis pourront vous dire que toujours je me suis tenu à l'écart des sociétés libérales, par trop compromettantes. J'avais confiance dans mon étoile et les quelques millions que je possède m'ont mis à même de connaître la situation du travailleur. Dire que le peuple a faim: c'est une calomnie; dire qu'il réclame sa place au banquet de la vie: c'est de la folie. Jamais, depuis que je suis au monde, je n'ai manqué de quoi que ce soit. D'ailleurs mon passé tout entier est garant de mon avenir. Depuis cinq ans, j'ai dirigé les cotillons chez la baronne de la Crétonnière, chez le comte de Téméraire et chez le chevalier de Pannefont. Je me rends tous les soirs à la Société littéraire appelée par le peuple vulgaire le cercle de jeux de la place du Théâtre. Je connais toutes les finesses de l'écarté et du baccarat. Que voudrait-on de plus?

« Je suis partisan de la rentrée du prêtre à l'école; mon beau-père, M. Émile Dupont, l'ayant formellement déclaré au doyen de St-Jacques.

« Je suis partisan des candidatures ouvrières au sein du conseil d'administration de la *Populaire* et du *Vooruit*. Je suis l'ami de Maxime Desoer, ce gentleman si populaire.

« J'ai reçu à Florence l'offre d'une candidature et cet honneur je le dois à l'honorable bourgmestre, M. le sénateur d'Andrimont. Si vous me nommez, ce dont je ne doute pas un seul instant, je me suis efforcé d'abréger mon voyage de noces afin de pouvoir assister aux séances du Conseil. Dès aujourd'hui, cependant, je tiens à déclarer que si une place d'échevin ou même la place de bourgmestre devenait vacante, ma présence est là pour constater je suis à votre disposition. Car je me sens capable de supporter le poids de n'importe quelle fonction publique. »

Le *Frondeur* remercie M. Digneffe de la primeur qu'il lui a offerte et recommande chaudement sa candidature.

Causerie électorale

N'est-ce pas, ami lecteur, que la période électorale est bien amusante?

Moi qui m'en fiche, comme un moineau d'une serinette, je vous avoue que cela me réjouit tout plein.

J'admire surtout les platitudes de certains candidats qui, en temps ordinaire, ne vous connaissent pas quoiqu'habitants à deux pas de chez vous et qui, en ce moment, vous font le plus gracieux sourire en vous offrant un cigare et la goutte de l'amitié.

J'admire aussi — non sans un léger sentiment de pitié — ces braves commerçants qui se sont fédérés dans le but de renverser les sociétés coopératives, rien que cela. Dirigés par un avocat, ils marchent comme un seul homme sous la bannière *indépendante*? — On sait ce que c'est — à la conquête de l'hôtel-de-ville.

Naturellement, leurs candidats doivent être commerçants, de sorte que leur fort ton ne pourrait figurer sur la liste, croyait-on, lui qui n'est ni charcutier ni boulaanger, mais simplement avocat. Mais il paraît que la difficulté a été tournée. Quelques malins ont insinué que si l'avocat des fédérés n'a pas de magasin ni d'étalage, il n'en soigne pas moins bien son petit commerce, et que puisqu'il est assez adroit pour faire marcher sa boutique sans établir de vitrine et sans renouveler la marchandise, il mérite de représenter la fédération au Conseil communal.

Et voilà comment il se fait que M. Ziane

pourrait bien, après les élections, ne plus être le seul véritable homme de front parmi nos édiles!

Le quartier de l'Ouest aurait voulu envoyer M. B... siéger à l'hôtel-de-ville, mais il paraît qu'à la fédération commerciale, d'aucuns prétendent encore que M. B... n'est pas commerçant. Ils sont vraiment difficiles, ces fédérés.

Qui ne connaît pas en ville, M. B... Ses articles jouissent d'une réputation méritée que bien des électeurs ont pu apprécier. Il n'étale pas, c'est vrai, mais son enseignement indique les heures auxquelles les clients sont servis. En dehors de ces heures-là, il fait l'article en ville, à domicile pour les bons clients, toujours avec un tact et une discrétion rares. Et l'on ose prétendre qu'il n'est pas commerçant!

Nous croyons que si la candidature de M. B... ne passe pas à la fédération, c'est parce que de mauvaises langues font courir le bruit que son but est bien plutôt d'obtenir le titre de fournisseur du Conseil communal que de soigner les intérêts de la ville.

En attendant, le brave homme a une peur bleue d'attraper une veste, lui qui ne porte que des capotes!

S'il faut à messieurs les fédérés un candidat à étalage, je leur proposerai le dompteur du taureau, lequel ne serait probablement pas fâché de quitter de temps à autre les terrasses de l'Île de Commerce. Voilà au moins un garçon étalagiste qui a fait ses preuves. Il n'est pas une dame à Liège ni dans la banlieue, — et elles s'y connaissent, — qui n'ait rendu justice à son talent par une visite prolongée.

Théâtre Royal.

La première du *Petit Poucet* a eu lieu dimanche devant un public assez clairsemé; seules, les petites places étaient bien garnies.

Certains organes quotidiens ont parlé de cette représentation comme d'un immense succès; aussi le modeste chroniqueur hebdomadaire serait-il mal venu de jeter une note discordante dans ce concert d'éloges. Pourtant, comme nous devons, avant tout, la vérité à nos lecteurs, nous ne pouvons nous ranger complètement à l'avis de nos grands confrères.

Cette féerie, ni plus ni moins spirituelle que la plupart des pièces du même genre, emprunte son mérite dans l'exposé des tableaux, la variété des trucs, le luxe de la mise en scène et des costumes; en un mot, dans tout ce qui constitue le plaisir des yeux. Sous ce rapport, de grands soins ont été apportés et nous citerons notamment quelques tableaux: le *Palais des bottes*, le *Palais des contes* avec son grand ballet, le *Monde des niches* et l'*Apothéose finale*, réellement éblouissants et dont on peut dire:

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Mais y a-t-il là les éléments d'un vrai succès et ce spectacle réussira-t-il à attirer la foule pendant cinq ou six semaines? En le souhaitant, nous en doutons, et avec d'autant plus de raison que l'interprétation ne supplée nullement au manque d'intérêt de la pièce. Si nous exceptons les jeunes Lefauchaux et Dieudonné, — deux bambines hautes comme cela, — qui s'acquittent de leurs rôles avec une cranerie et un entrain surprenants, nous ne voyons rien à signaler. Presque tous les principaux rôles sont tombés, dès le premier soir, dans les excès d'une charge extravagante. Nous ne l'ignorons pas, ces pièces, ineptes au fond, prêtent

beaucoup à la cascade et au laisser aller de l'artiste, qui peut donner libre cours à sa fantaisie plus ou moins spirituelle. Passe donc pour les calembours surannés et les plaisanteries ressassées, mais il est des bornes dont il ne faut pas sortir.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, certaine expression locale dont s'est servi Pierrot, et empruntée probablement au vocabulaire du « high life » de Roture, a été trouvée d'un goût plus que douteux.

Il en est de même de la boutade, tout aussi spirituelle, qui consiste à faire de la réclame à certain produit pharmaceutique. De grâce, messieurs, n'usurpez pas les fonctions du rideau-annonces et n'inaugurez pas le règne du cabotin-camelot.

M^{lle} Plantin, notre compatriote, engagée pour la saison en qualité de dugazon, a recueilli des applaudissements sous le costume de Valentin; il convient d'attendre pour la juger qu'elle se produise dans un rôle qui soit mieux de son emploi.

Deux incidents ont marqué le cours de cette soirée. D'abord la culbute — toute d'une pièce et plus risible que dangereuse — d'une... botte de postillon; ensuite, dans la scène du *vertigo*, le heurt assez violent de l'acrobate, contre un des portants.

Adressons nos félicitations au machiniste, étranger, paraît-il, qui, pour la première représentation, a réussi à agencer les nombreux trucs et changements à vue, de façon à n'occasionner ni accros ni retards; c'est là un vrai tour de force.

Pavillon de Flore.

Serment d'Amour, opérette sans intrigues et sans suite, obtient quelque succès, grâce au talent et à la bonne volonté de ses interprètes: M^{me} Pérouse, Lafeuillarde et Gilles Raimbaut, MM. Carpentier, Crétot et Degrange.

Dans *Clos-Pommier*, nous avons pu apprécier quelques artistes du drame, M^{me} Marie Drillon, la jeune première, qui par son jeu simple et correct, a conquis les sympathies du public et MM. Harlin, Raimbaut et Boyer-Clasiss qui se sont très convenablement acquittés de leurs rôles.

Il est pourtant difficile de se former, dès à présent, une opinion sur la valeur des pensionnaires du pavillon; aussi attendons-nous quelques jours avant de nous prononcer définitivement.

Bibliographie.

Notre histoire nationale. — A la fin de l'année paraîtra le premier volume de l'*Histoire de Belgique*, de M. Wouters, le savant archiviste de la ville de Bruxelles.

Ce volume, qui s'arrêtera à la période romaine, est une sorte d'introduction à cet ouvrage considérable, où tous les faits de notre histoire seront expliqués par l'évolution des idées et des conditions sociales aux différentes époques.

Les XIII^e, XIV^e, XVI^e et XVII^e siècles contiendront, paraît-il, des révélations historiques de la plus haute importance.

Déjà le dernier volume, celui qui traite des périodes française, hollandaise et de la Révolution de 1830, est achevé.

L'ensemble de ce long travail est le résultat des investigations auxquelles M. Wouters a consacré toute sa vie.

Le prix de chacun de ces volumes ne sera pas élevé.

Quoique très érudite, cette *Histoire de la Belgique* est, nous assurent ceux qui en ont vu quelques chapitres, destinée de toute façon à devenir très populaire.

(La Réforme.)

MAISON DEWACHTER, FRÈRES
Rue de la Cathédrale, 20-22 et rue de la Régence, 24

EXPOSITION GÉNÉRALE
ET MISE EN VENTE

De toutes les Nouveautés pour la Saison d'Hiver
à partir du

DIMANCHE 2 OCTOBRE

La grande maison Dewachter frères invite toutes les personnes désireuses d'acheter à bon marché les **Vêtements pour Hommes et Enfants**, à visiter l'**Exposition générale des Nouveautés d'Hiver**, laquelle aura lieu à partir de **Dimanche 2 Octobre** dans ses vastes magasins, rue de la Cathédrale, 20-22 et rue de la Régence, 24 (**la maison n'est sur aucun coin**).

Les visiteurs se convaincront par eux-mêmes de la valeur des objets et de la modicité de leur prix, qui sont réellement à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes.

La grande maison Dewachter frères ne croit pas pouvoir se faire de meilleure réclame qu'en insistant sur cette invitation.

Communications.

Lundi 26 septembre 1887, à 8 heures du soir, au local de la société coopérative du Vooruit (En Avant), rue Neuve, 18, Liège, (près du pont d'Amercoeur), concert et conférence organisés par le cercle les XV (groupesocialiste).

Sujet de la conférence: *La loi Devolder*.
Entrée 10 centimes. — Chaque personne recevra gratuitement un billet donnant droit à une tombola composée de livres, brochures, gravures, etc.

Théâtre Royal de Liège

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

TOUS LES SOIRS

Le Petit Foucet, grande féerie en 4 actes et 32 tableaux.

Les Contes de Perrault, grand ballet des fées, réglé par M. P. Hansen, maître de ballet.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 2 et Lundi 3 octobre 1887

Représentations extraordinaires. — Immense succès.

Serment d'Amour, opéra-comique nouveau en 3 actes, par M. Ordonneau, musique d'Audran.
La Flamboyante, pièce nouvelle en 3 actes.

Théâtre du Gymnase

Place Saint-Lambert

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

TOUS LES SOIRS

Les Filles du Diable, grande féerie opérée en 3 actes et 20 tableaux, par Ferdinand Laloue, Anicet, Bourgeois et Laurent, musique d'Offenbach, Lecocq, Audran, Planquette, Varney, Suppé, Vasseur, Messager, Laurent de Rillé et Roger.

Publication officielle fondée en 1849

500,000 adresses

ANNÉE 1887

Annuaire Rozez

Almanach général du Commerce et de l'Industrie, de la Magistrature et de l'Administration

OU RECUEIL DES 500,000 ADRESSES

du Royaume de Belgique

rédigé sur des documents officiels fournis par les Administrations communales, les ministères, les corps administratifs, etc.

Prix de l'exemplaire :

Relié sur toile : 23 francs.

En vente au bureau de la Société anonyme de l'Almanach du Commerce et de l'Industrie de Belgique, rue Henri Maus, 45, à Bruxelles, et chez tous les libraires du pays.

Fumeurs!

Voulez-vous fumer un bon cigare, exquis de goût, arôme prononcé?
Demandez le cigare

D'ANDRIMONT.

Hôtel des Deux Fontaines

CAFÉ RESTAURANT

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, A LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe.

Téléphone à la disposition des clients.

Salon de Sociétés.

AU SOLEIL D'OR

29 — Rue de la Cathédrale — 29

(Vis-à-vis de l'église St-Denis)

F. Deprez-Servais

Spécialité de montres fines. — Bijoux riches montés en diamants et en brillants. — Réparations très soignées de bijouterie et d'horlogerie. — Achat d'or et d'argent, vieilles monnaies et diamants.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Vente de journaux et publications tels que: le Cri du Peuple, le Petit Journal, le Petit Parisien, la Réforme, la Chronique, la Gazette, le Peuple, la Patrouille, le Gourdin, l'Avenir, le Frondeur, le Rasoir, la Justice, la Bataille, etc., etc.

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne

MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

GRAND

CAFÉ CHARLEMAGNE

PLACE St-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

Où l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes :

a) Pain blanc, 28 centimes le kilog. | b) Pain de froment, 24 centimes le kilog.

Au même n^o, dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure : 10 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et feno.

N.B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinâve-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Case à Louer

Case à Louer

Librairie D'HEUR

21 — Rue du Pont-d'Ile — 21

Dernières nouveautés en vente :

JULES LERMINA : Le fils du Comte de Monte-Christo.
E. RICHEBOURG : Le Mari.
L'Idiote.
PAUL FÉVAL : Le Bossu.
V. HUGO : Les Misérables.
D'ENNERY : Les deux Orphelins.
A. DUMAS : Les trois Mousquetaires.
» Le Comte de Monte-Christo.
X. DE MONTÉPIN : Simone et Marie.
E. SUE : Les Mystères du Peuple.
» Les Misères des Enfants trouvés.

Le tout en souscription permanente à 10 centimes le numéro.

Le dernier roman d'ADOLPHE D'ENNERY : Le remords d'un ange, paraît en feuilleton dans le *Petit Journal*, 5 centimes le numéro.

J. LARDINOIS & C^{ie}

agents de change

47, rue du Pont-d'Ile, à Liège.

en face de la brasserie de M. Dejardin.

ACHAT ET VENTE D'OBIGATIONS ET D'ACTIONS

Echange de Monnaies étrangères. — Paiement de Coupons.

Un centime par coupon de 3 francs. Deux centimes par coupon de fr. 7-50, ou 25 centimes pour 100 francs de coupons, payables en Belgique.

Négociations à toutes les bourses de fonds publics

SOUSCRIPTION A TOUS LES EMPRUNTS

Echange de titres, versements, etc. — Vérification gratuite des tirages.



Compagnie "Singer"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à «Navette oscillante» est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENVILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine. 10 p. c. de remise au comptant.

Liège : rue de la Régence, 7.

Seraing : rue Léopold, 68.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes.

Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

SALON DE COIFFURE

21, Place du Théâtre

Henri RABINEAU

PARFUMERIES ANGLAISE ET FRANÇAISE

Spécialité de taille Bressent, taille racine droit, taille de barbe, etc., etc.

Le client n'attend pas.

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.